

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24/50

Les services du FMI et la Côte d'Ivoire parviennent à un accord pour un programme appuyé par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité

Le 16 février 2024

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

- Les autorités ivoiriennes et les services du FMI sont parvenus à un accord au niveau des services sur un programme de réformes pour lutter contre les changements climatiques soutenu par un accord financier au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliards de dollars E.U.).
- La Côte d'Ivoire est exposée et vulnérable au changement climatique. En effet, la hausse des températures, les perturbations de la pluviométrie, les inondations, la hausse du niveau de la mer et l'érosion côtière constituent des défis majeurs et représentent des risques récurrents pour une croissance économique résiliente, durable et inclusive.
- La FRD supportera les actions des autorités ivoiriennes pour renforcer l'adaptation et l'atténuation, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures, et de la gestion des finances publiques.
- L'accord au niveau des services sera soumis à l'approbation finale du Conseil d'administration du FMI.

Abidjan, Côte d'Ivoire : Une mission virtuelle du Fonds Monétaire International (FMI), dirigée par M. Olaf Unteroberdoerster, s'est tenue du 23 janvier au 14 février 2024 pour discuter d'un nouveau programme de réformes climatiques qui serait soutenu par la Facilité sur la Résilience et la Durabilité (FRD). A la fin de la mission, M. Unteroberdoerster a publié la déclaration suivante :

« Les discussions pour un nouvel accord financier dans le cadre de la FRD pour soutenir le programme de réformes des autorités en matière d'adaptation et d'atténuation climatiques ont été très productives. Je suis heureux d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services sur un ensemble de mesures de réformes qui s'étalent entre 2024 et 2026 conformément aux objectifs du programme au titre de la FRD pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliards de dollars E.U., soit 150 % de la quote part). La requête du programme FRD sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration du FMI dans les prochaines semaines.

« Les revues du programme FRD coïncideront avec celles des accords au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) approuvés en mai 2023 (pour un montant d'environ 2601,6 millions de DTS, soit 400% de la quote part) pour soutenir le

programme économique du gouvernement sur la période 2023-2026 pour la stabilité macroéconomique et la transformation structurelle de l'économie à l'effet de faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

« La Côte d'Ivoire et son économie sont exposées et vulnérables au changement climatique, notamment dans le secteur agricole et les secteurs d'activités économiques dans les zones côtières. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution dans les zones urbaines augmentent et constituent des défis additionnels. Fort de ces constats, les autorités ont pris l'engagement de réduire les effets néfastes du changement climatique et ont mis en place plusieurs initiatives gouvernementales.

« Les discussions ont porté sur l'importance de pallier les changements climatiques, en renforçant les efforts d'atténuation et d'adaptation, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures, et de la gestion des finances publiques.

« Le programme FRD aura pour objectif d'améliorer la résilience face au changement climatique à travers la mise en œuvre d'un ensemble de mesures de réformes ambitieuses pour pallier les défis identifiés : (i) l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques (GFP); (ii) le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques; (iii) la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité du secteur agricole; (iv) l'accroissement des financements verts et durables ;(v) la réduction de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion côtière, et (vi) la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». L'assistance technique de partenaires notamment du FMI, du Groupe de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne, et de partenaires bilatéraux devrait continuer à jouer un rôle important pour relever les défis susvisés.

« L'équipe du FMI a rencontré le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières Kobenan Kouassi Adjoumani ; le Ministre des Finances et du Budget Adama Coulibaly ; la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement Nialé Kaba ; le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Sangawofa Coulibaly; le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique Konan Jacques Assahoré et d'autres hauts responsables du gouvernement. »

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE:

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100 **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG